

Maintenir la dynamique avec la promotion des produits

La France présente un secteur bio qui a doublé en 5 ans et figure parmi les premiers producteurs et marchés européens. Après des années de développement à 2 chiffres, la bio marque le pas entre crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation et réforme de la PAC.

En 2021, 58 413 fermes étaient engagées en bio, soit 13,4 % des exploitations agricoles françaises et 18 % de l'emploi agricole. Ainsi, 2,78 millions d'hectares étaient cultivés en bio soit 10,3 % de la SAU nationale et la part des produits bio dans la consommation alimentaire des ménages est de 6,6 %. Pour la première fois de son histoire, en 2021, la valeur des achats des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a reculé de 1,3 % par rapport à 2020. Ce recul s'explique par la reprise de la consommation hors domicile, un gros ralentissement de l'offre en grande distribution, la concurrence de nouvelles alternatives et des prix dissuasifs face à l'inflation.

Des hauts et des bas

Le pas est marqué en 2021, particulièrement en distribution généraliste et pour certains rayons comme la crèmerie et les œufs, alors que la vente directe et les artisans-commerçants restent dynamiques, portés par des familles de produits comme le vin, la bière ou la boulangerie. Les produits frais représentent plus de la moitié de la valeur des ventes malgré une baisse tendancielle au profit des produits de l'épicerie et des boissons. Près des deux tiers des produits du rayon crèmerie (principalement les œufs et le lait) sont vendus en distribution généraliste alors que les fruits et légumes frais sont vendus en majorité en vente directe et par la distribution spécialisée.

Si la grande distribution affiche une baisse des ventes de produits bio de - 3,9 % entre 2020 et 2021, ce n'est pas le cas de tous les autres circuits. La restauration collective fait notamment un bon de 30 % et la vente en restauration commerciale ou la vente directe progressent de près de 8 %. De même, les ventes de certains produits bio continuent de progresser comme le vin, la bière, ou certaines viandes bio comme la volaille (+ 1,6 %) par exemple.

Avec de nouvelles filières 100 % françaises, les importations de produits issus de l'agriculture bio sont en baisse en 2021. Elles passent de 33,5 % en 2020 à 31,9 % en 2021. Les exports de produit bio se sont fortement développés en 2021 passant de 887 M€ à 1 047 M€ au stade de gros (+ 18 %).

Au niveau des tendances de consommation, le panier moyen est 45 % plus cher en bio qu'en non bio et 54 % des Français trouvent que le bio est trop cher. 86 % des consommateurs préfèrent les produits locaux au bio, 1 sur 2 souhaite diminuer sa consommation carnée et a un intérêt plus marqué pour les



// Photo Adobe Stock

Face au ralentissement de la consommation des produits bio et des conversions des exploitations, Interbio de Nouvelle-Aquitaine s'est engagé dans un important programme de promotion.

produits non transformés. 46 % veulent connaître l'impact environnemental des produits consommés et veulent du bio accessible et plus présent en restauration collective ou commerciale.

Pour faire face à cette baisse et compléter la dernière campagne nationale sur les produits bio du printemps 2022 — après 5 ans d'absence —, le groupe de travail Distribution d'Interbio de Nouvelle-Aquitaine, a rencontré la grande distribution en juin 2022. D'autres échanges bilatéraux avec les enseignes régionales devraient avoir lieu en 2023.

Actions régionales

L'accent sera également mis sur les actions en restauration collective pour assurer une montée en puissance des produits bio notamment en partenariat avec ACENA, association des coordonnateurs des établissements publics d'enseignement (EPL) de la Nouvelle-Aquitaine favorable à la création de marchés publics de la restauration collective. Interbio de Nouvelle-Aquitaine, soutenue par la région et l'Europe, a également créé des vidéos de promotions des produits bio régionaux, basées sur des interviews. Elle prévoit la création d'un guide régional des produits bio et du terroir bénéficiant à d'autres signes officiels de qualité. Également

dans les objectifs 2023, la participation à un nouveau salon parisien Gourmets à Paris est envisagée. Par ailleurs, l'interprofession bio régionale continue d'encadrer la démarche Territoire bio engagé et la démarche Bio Sud-Ouest France. Toutes ces actions sont orientées vers la promotion des produits bio afin de maintenir une agriculture biologique dynamique en Nouvelle-Aquitaine.

La Nouvelle-Aquitaine se place au deuxième rang des régions françaises en nombre d'exploitations et en surfaces agricoles engagées en agriculture biologique. En 2021, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec + 9,5 % de surfaces cultivées en bio (certifiées ou en conversion) par rapport à 2020, et + 10 % d'exploitations engagées en bio.

Après des années 2018, 2019 et 2020 exceptionnelles, la tendance est toujours à l'accroissement en 2021, surtout en termes de surfaces en conversion. Pour 2022, les données provisoires des conversions montrent une croissance de 5 % des surfaces. Fin 2021, les surfaces cultivées en agriculture biologique représentaient 9,3 % de la surface agricole de la Nouvelle-Aquitaine. Elles ont été multipliées par deux en 5 ans. 25 % de ces surfaces sont en cours de conversion : 42 354 ha en première année de conversion (C1) et 42 354 ha en deuxième ou troisième année de conversion (C2/C3) pour atteindre 360 141 ha conduits selon le mode de productions biologiques. 8 799 exploitations et 3 265 préparateurs, distributeurs et importateurs certifiés bio sont dénombrés sur la région de Nouvelle-Aquitaine.

Fin octobre 2022, seuls 677 nouveaux engagements ont été dénombrés contre 1 101 en 2021. Comme lors de la réforme de la PAC

2014 (412 engagements par an en 2010 contre 179 en 2013), les engagements bio avec la nouvelle réforme marquent le pas. Le ralentissement de conversion est notamment marqué en viticulture et grandes cultures, un léger ralentissement en bovins, fruits et PPAN et une augmentation des engagements en maraîchage.

La bio garde de beaux atouts

Comme dans de nombreuses filières de l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique connaît donc un frein dans son développement et dans la consommation de ses produits. Mais de nombreux points positifs sont à valoriser, notamment en rappelant les vertus de l'agriculture bio, puisque toutes les études continuent d'attester qu'il s'agit du meilleur moyen de produire en préservant la santé et l'environnement.

Certains réseaux ou familles de produits continuent de progresser et à être très rentables en agriculture bio. De même, la consommation de certaines tranches d'âges (+ de 65 ans) est croissante. À noter que l'inflation touche moins les produits bio, certainement en raison de l'autonomie plus développée des fermes bio.

Ces données sont à mettre en perspective d'une forte ambition politique européenne qui souhaite que 25 % de SAU soient en bio à l'horizon 2030 et la volonté de l'UE de préserver le Farm to Fork (de la ferme à la fourchette). De plus, la politique régionale de transmission et d'installation bio s'accroît à partir de juin 2023. S'il faut parier sur l'avenir, l'agriculture biologique garde de nombreux atouts pour un monde plus viable demain.



Ludivine Mignot, conseillère bio
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques